Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200059111-20261102-DL2026-151-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 02/11/2026
Publication : 02/11/2026

Rives -en- Seine

COMMUNE de RIVES EN SEINE

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDEMNITÉS

(art. L 2123-20-1 du code général des collectivités territoriales)

POPULATION : 4065

I - MONTANT DE L'ENVELOPPE GLOBALE (maximum autorisé)

L'enveloppe maximale attribuable à Monsieur le Maire est de 58.3 % de l'indice brut 1 027.

Le nombre d'adjoints maximum théorique est de 8, le taux maximum applicable est de 23.32 % de l'indice brut 1 027 soit un total de 186.56 % de l'indice brut 1 027.

Le taux maximal applicable au Maire et aux adjoints est de 244.86 % de l'indice brut 1 027.

II – ENVELOPPE DECIDEE

Il est proposé de définir les crédits alloués comme suit :

Enveloppe maxi allouée par délibération du Maire + enveloppe maxi allouée à 8 adjoints :

58.3 X 1 + 23.32 X 8 = 244.86

Soit 244.86 % de l'indice brut 1 027.

II - INDEMNITÉS ALLOUÉES ET RESTANT A ALLOUER

Le taux appliqué à Monsieur le Maire est de 56 % de l'indice brut 1 027 suite à délibération du Conseil Municipal.

Le nombre d'adjoints est de 6, le taux attribué est de 19.25 % de l'indice brut 1 027 pour 6 adjoints.

56 X 1 + 19.25 X 6 = 171.50

soit au total de 171.50 % de l'indice brut 1 027 alloués au Maire et Adjoints suite à délibération du Conseil Municipal.

Il reste donc à allouer aux conseillers délégués : 244.86 - 171.50 soit 73.36

Soit 73.36 % de l'indice brut 1 027.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200059111-20261102-DL2026-151-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 02/11/2026
Publication : 02/11/2026

Maire

	Indemnité allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique	
Maire	M. Alexandre VOIMENT	56,00 %

Adjoints

	Indemnité allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique	
1er adjoint	Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER	19,25 %
2ème adjoint	M. André RIC	19,25 %
3ème adjoint	Mme Hélène AUBRY	19,25 %
4ème adjoint	M. Thierry DUPRAY	19,25 %
5ème adjoint	Mme Sylvie CHRISTIAENS	19,25 %
6ème adjoint	M. Didier BOQUET	19,25 %

Conseillers délégués

Indemnité allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique	
Mme Sophie BOURDON	3,60 %
M. Christian CAPRON	4,10 %
M. Mario CIVES	4,10 %
Mme Virginie CORITON	6,00 %
Mme Alexandra FORET	3,60 %
M. Christophe GIRARD	4,10 %
M. Paul GONCALVES	6,00 %
Mme Nathalie HAUCHARD	3,60 %
M. Luc HITTLER	1,80 %
M. Morgan LEGRAND	3,60 %
Mme Dominique LEPÊME	3,60 %
Mme Christelle TOCQUEVILLE	3,60 %